

## MÉDECINE ET DROITS DE L'HOMME

TEXTES FONDAMENTAUX DEPUIS 1948

PRATIQUES SOIGNANTES  
ET RECHERCHE BIOMÉDICALE

Benjamin Pitcho et Valérie Depadt-Sebag  
Collection *Espace éthique* dirigée par E. Hirsch

ISBN : 978-2-7117-1195-6

45 €, 560 pages

Éditeur : Vuibert



Téléchargez  
tous nos catalogues  
sur [www.vuibert.fr](http://www.vuibert.fr)

Dans le discours qu'il prononce le 11 décembre 1968 à l'occasion de sa remise du prix Nobel de la paix, René Cassin confère à la Déclaration universelle des droits de l'homme la portée du « premier manifeste d'ordre éthique que l'humanité organisée ait jamais adopté ».

Soixante ans après son adoption le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale de l'ONU, les professionnels de santé ainsi que tous ceux qui œuvrent dans le quotidien du soin comprennent le processus engagé après la Shoah comme relevant d'une responsabilité qui les concerne de manière spécifique. Le code de Nuremberg (1947) constitue de ce point de vue un devoir de mémoire et un appel à la vigilance.

Cette pensée pour notre temps, nécessaire face aux défis qu'il nous faut assumer ensemble, trouve son inspiration et sa légitimité dans les combats menés contre l'obscurantisme et la barbarie, afin de parvenir à l'avènement des droits de l'homme. Nous sommes comptables, dépositaires à titre personnel et au sein de nos démocraties de cette part du patrimoine de l'humanité élaboré à travers de difficiles conquêtes encore inachevées et dont l'extrême précarité nous interpelle.

Alors que la France s'apprête à engager dans le cadre d'une concertation nationale la révision de la loi relative à la bioéthique (2004), le recours aux principaux textes élaborés s'avère d'autant plus indispensable que s'accroissent les incertitudes, les peurs et les risques générés par les applications de savoirs dont on ne parvient qu'imparfaitement à maîtriser les développements. De telle sorte qu'il ne paraît pas insensé de se demander si les « droits de l'homme » préserveront une certaine pertinence là où d'autres principes et finalités s'imposent insidieusement, au nom d'un « bien » dont on n'ose plus même discuter les fondements.

Cet ouvrage s'attache à comprendre le sens d'engagements assumés par rapport à une conception exigeante de la dignité humaine et par fidélité à un idéal qui élève, lorsque cela est nécessaire, au-delà des tragédies de l'histoire, des désespoirs qui épuisent les dernières forces. Il concerne donc chacun d'entre nous.

Emmanuel Hirsch

**Emmanuel Hirsch** est directeur de l'Espace éthique/AP-HP et professeur d'éthique médicale à l'université Paris-Sud 11.

**Benjamin Pitcho** est maître de conférences, Faculté de droit, université Paris 8, spécialiste du droit médical et de la santé, avocat à la Cour.

**Valérie Depadt-Sebag** est maître de conférences, Faculté de droit, université Paris 13, spécialiste de la bioéthique, membre de l'Institut de recherche en droit des affaires.